

# Périscolaire Ecole Bernard Adour

RÉFÉRENT : NICOLAS NOAILLE

Chers adhérents et futurs adhérents,

Afin de faciliter vos démarches, nous mettons en place la dématérialisation des dossiers d'inscription 2021-2022 pour le périscolaire.

Vous trouverez ci-dessous la procédure applicable et les différentes formules à choisir auprès des référents.

## PROCÉDURE:

- 1 • Création de votre compte en vous rendant sur le portail famille <https://jsabordeaux.portail-defi.net>.
- 2 • Réception d'un mail des JSA avec les identifiants et mots de passe permettant de compléter le dossier famille ; un tutoriel est disponible dans la rubrique mon compte.
- 3 • Début de la phase d'inscription après avoir complété le dossier.
- 4 • Validation (réception d'un mail de confirmation), refus ou mise en attente des inscriptions par les JSA.
- 5 • Tout dossier incomplet sera refusé.
- 6 • Dossier validé
- 7 • Onglet inscription
- 8 • Mes réservations
- 9 • Choix du participant
- 10 • Menu déroulant (Périscolaire)

En cas de difficultés, nous vous remercions de contacter les JSA sur l'adresse mail suivante : [accueil@jsabordeaux.fr](mailto:accueil@jsabordeaux.fr)

## LES FORMULES :

### CHOIX 1 :

Tarif occasionnel

Comptabilisé toutes les 30 min en fonction du QF familial.

Choix 2 : Si l'enfant vient 3 ou 4 fois par semaine en moyenne et est récupéré dans la même demi-heure tous les jours.

- FORFAIT 30 min
- FORFAIT 1h
- FORFAIT 1h30 min
- FORFAIT 2h

Tous les forfaits sont calculés en fonction du QF familial.

Le dépassement de forfait sera facturé en supplément en fonction du tarif horaire individuel.